

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Nom de l'installation visitée : CHSLD PIE-XII

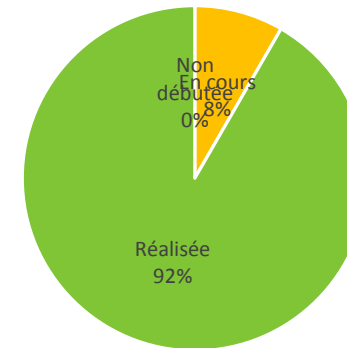
Région : Abitibi-Témiscamingue

Date de la visite : 17 octobre 2016

Date de transmission au MSSS : 9 janvier 2017

1ère reddition de comptes : 17 octobre 2018

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	0	6	6
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	1	5	6
Total	0	1	11	12

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 17 avril 2017			Reddition de comptes au 17 octobre 2017			Reddition de comptes au 17 octobre 2018		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
		1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.		X			X		
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place de pratiques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.		X			X				X
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place d'outils conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.		X			X				X
4	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité des interventions de l'équipe soignante.		X			X				X
5	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la promotion des droits des résidents.		X				X			X
6	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.			X			X			X

PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX

	Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 17 avril 2017			Reddition de comptes au 17 octobre 2017			Reddition de comptes au 17 octobre 2018		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'information transmise au résident et pour valider la compréhension des renseignements transmis au résident et à ses proches lors de l'accueil.	28 février 2017			X			X			X
8	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour que les pratiques concernant les soins et l'assistance répondent aux besoins des résidents.	30 novembre 2017		X			X				X
9	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'organisation des repas afin de mieux répondre aux besoins des résidents.	18 octobre 2017		X			X				X
10	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'offre des activités de loisir.	30 novembre 2017		X			X		X		
11	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux rappellent un milieu de vie familial.	28 février 2017			X			X			X
12	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux soient sécuritaires.	30 mars 2017		X			X				X